



À PORT BARCARÈS, METTEZ-VOUS AU **VERT** !



PORT
BARCARÈS

En quelques gestes simples, devenons éco-citoyen...

www.portbarcarès.com Tél : 04 68 86 16 56



En quelques gestes



simples, devenons éco-citoyen...

SOMMAIRE

L'AIR	4
L'EAU	5
LE TRI SELECTIF	6
L'ÉNERGIE	8
L'ESPACE NATUREL	10
PETIT QUIZZ	12
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	14



L'AIR

LES PISTES CYCLABLES



En vacances faites un geste pour l'environnement. Evitez l'émission de gaz carbonique en adoptant la mobilité douce pour vos déplacements (le vélo, la marche, le roller...). Le réseau des pistes cyclables se développe...

CIRCULER DANS LE VILLAGE

Depuis quelques années, la commune de Port-Barcarès a engagé des efforts considérables pour faciliter la circulation des vélos dans le village.

10 kms de pistes aménagés, traversant la station de Nord en Sud, vous permettent de découvrir l'ensemble des quartiers de Port-Barcarès à pied, en vélo ou roller.

LE LONG DE L'AGLY, LA VOIE VERTE

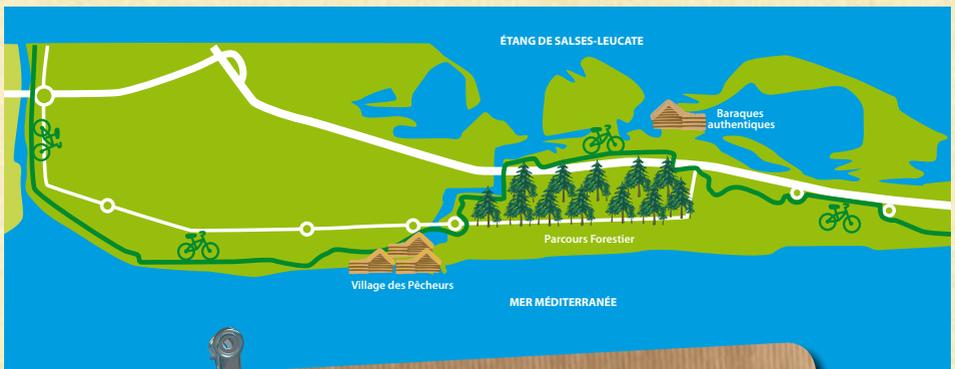
Cette promenade démarre du Parking du Village du Barcarès et permet de longer les bords de l'Agly sur environ 15 kms en direction de Rivesaltes.

ÇA ROULE POUR LA VÉLITTORALE !

Afin d'offrir aux cyclistes et aux piétons un itinéraire continu et sécurisé le long du littoral du département, les travaux d'aménagement continuent avec à l'horizon 2012, la possibilité de rallier Port Barcarès à Argelès, soit un itinéraire de 40 kms !

LES AUTRES DÉPLACEMENTS

En voiture, démarrer en douceur permet d'éviter une surconsommation coûteuse et de forts rejets polluants. Mieux vaut adopter une conduite souple, ce qui représente 40 % d'économie d'essence. Les transports en commun proposent un environnement confortable pour les passagers et permettent de diviser par 3 l'émission de pollution. Le bus de l'Agglomération Perpignan-Méditerranée ne coûte qu'1,10 € pour le trajet Perpignan-Barcarès !! N'hésitez pas à emprunter le petit train de Barcarès. Vous trouverez les horaires à l'Office de Tourisme.



Le saviezvous ?

Chaque jour, environ 14 kg d'air transitent par nos poumons.



L'EAU

LA STATION D'ÉPURATION

Les fortes variations de population dues à l'afflux des vacanciers en été ont montré les limites de l'ancienne station d'épuration de Port Barcarès, des travaux d'extension ont été nécessaires. Depuis 2007, c'est chose faite. Avec le doublement de ses capacités d'épuration et l'utilisation des lagunes comme traitement bactériologique final, le dispositif va parfaitement assurer la protection de l'étang de Salses - Leucate, classé Natura 2000.

MAÎTRISER L'ARROSAGE : UNE NECESSITE

La gestion de l'eau, ressource naturelle épuisable, a amené la commune de Port-Barcarès à maîtriser sa consommation et à réfléchir à une nouvelle vision de l'espace vert.



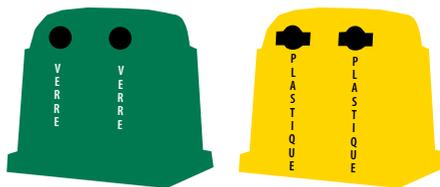
ARROSAGE DES ESPACES VERTS CONTRÔLÉ

Les services des espaces de Port-Barcarès pratiquent un arrosage raisonné et contrôlé des espaces plantés. Les espèces et essences sont progressivement adaptés à la raréfaction de l'eau à une pluviométrie insuffisante, surtout dans un climat méditerranéen.

Le saviez-vous ?

La consommation d'eau en moyenne par personne est de 137 litres par jour.
Le minimum nécessaire à une personne est de 30 litres d'eau par jour.

DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DE TRI SÉLECTIF SONT À VOTRE DISPOSITION



Il existe des containers verts « point verre » et des containers jaunes « point plastique et papier » sur la station de Port-Barcarès. Il y en a sûrement un tout près de chez vous...

Pour vous débarrasser des encombrants, pensez à la déchetterie systématiquement. N'abandonnez en aucun cas l'objet dans la nature... Sur présentation de la carte déchetterie que vous pouvez vous procurer en mairie.

- Déchetterie Avenue du Stade :
+33 (0)4 68 73 71 47
- Ouverte du lundi au samedi :
8h15-11h45 / 13h45-17h15
Dimanche (juillet / août) : 8h15-11h45

Ce service est gratuit pour les particuliers : une carte nominative pour l'accès est délivrée en Mairie. Vous pourrez également y trouver des composteurs.

Le saviez-vous ?

Chaque jour, une personne jette en moyenne 1,2 kg de déchets.



LE TRI SELECTIF

LA GESTION DES DÉCHETS

Pour répondre à de nouvelles contraintes environnementales liées à la collecte et au traitement des déchets, le tri sélectif apparaît comme le facteur essentiel de la maîtrise de nos déchets.

Comment bien trier vos déchets ?



La poubelle bleue : Pour les déchets ordinaires, ramassage quotidien en été et 3 fois par semaine le reste de l'année. Renseignez-vous sur les jours de passage en fonction de votre quartier.



La poubelle jaune : Les papiers, journaux, magazines, imprimés, les emballages en plastique (bouteilles et flacons en plastique), les emballages en carton (cartons, briques alimentaires, boîtes en carton, gros cartons pliés), les emballages métalliques (boîtes de conserve, barquette en aluminium, canettes et aérosols). Ramassage le mercredi toute l'année.



LES DÉJECTIONS CANINES NON RAMASSEES SONT UNE NUISANCE POUR TOUS

Pour garder un environnement sain, Ayez le bon réflexe !

La Municipalité s'est engagée dans une démarche qualité afin de vous offrir des trottoirs et des espaces publics propres, agréables et bien entretenus. Depuis 3 ans maintenant, des campagnes de sensibilisation aux déjections canines incitent les propriétaires de chiens à faire preuve de civisme.

En 2009, c'est le dessinateur belge PICHA, scénariste et réalisateur de films d'animation qui a créé le nouvel autocollant qui est apposé sur les poubelles de la ville afin de sensibiliser de façon humoristique les propriétaires de chiens à la nécessité de garder notre ville propre.



CANISITES ET SACHETS TOUTOUNET

Des « sachets Toutounet » sont gratuitement à votre disposition à l'Hôtel de Ville, à l'Office de Tourisme du Village, à l'Agence Postale, à la Capitainerie et sur l'Allée des Arts.

Canisites :

Bd. Jaurès,
Place de l'Estanyot,
Place de la République,
Bd. du Golfe du Lion,
Plage Cours de la Méditerranée,
Bassin de la Tourette,
Rue Françoise Dolto,
Môle Cristobal,
près skate park Nautica,
Allée des Arts/Lydia.



GARDERIE POUR CHIEN SUR LA PLAGE

Une garderie pour chien « caninlem » gratuite sur la plage du Lydia. En juillet et août : confiez-nous votre toutou pendant votre baignade à la plage. Votre chien (tatoué et vacciné avec carnet de santé) est encadré par du personnel qualifié en box ventilé avec point d'eau.

Renseignements : Office de Tourisme
+33 (0)4 68 86 16 56



Le saviez-vous ?

Un non respect de l'environnement peut entrainer une amende !

Adoptez la bonne conduite... pour le bien de tous !



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



L'excès de lumière artificielle nocturne représente un gaspillage d'énergie non négligeable, ainsi qu'un risque écologique et sanitaire. Des mesures d'assainissement permettent de réaliser des économies tout en préservant les paysages nocturnes. Dans cette optique la commune de Port-Barcarès, utilise des ampoules basses consommation pour tous les éclairages publics.

LES DIFFÉRENTS APPAREILS

Que ce soit à la maison ou au travail, nous consommons de l'énergie. C'est pour cela qu'il faut veiller à l'utiliser correctement. Certains gestes quotidiens ont un impact sur notre environnement. Des gestes simples permettent de réduire nos factures et de respecter notre planète (éteindre tout appareil en veille, utiliser des appareils économes, éteindre les lumières en sortant d'une pièce...).



Le saviez-vous ?

20 heures de veille d'un
appareil électronique
= 4 heures d'utilisation !



*Un petit geste + un petit geste et
C'est le monde qui va mieux...*



LA PLAGE EST UN MILIEU FRAGILE

Les ganivelles : la meilleure protection contre l'érosion de la plage

Les ganivelles sont des ouvrages destinés à stabiliser nos plages. Elles servent de pièges à sable dans la protection des dunes qui subissent les assauts du vent et des vagues. Leur fonction de barrière permettant en même temps une gestion des déplacements humains sur les sites.

LA PINEDE ET LE MILIEU DUNAIRE

Des gardes animateurs du Conservatoire du Littoral vous proposent ponctuellement des balades très instructives sur l'origine de la pinède et la spécificité des dunes (dune blanche en bord de mer, dune grise, entre la dune blanche et la pinède). Découverte de la faune et de la flore de notre environnement naturel (oiseaux, écureuils roux, espèces végétales remarquables...), soit 45 hectares de la superficie de notre commune.



LES ALGUES

Certains jours, des nuisances olfactives peuvent incommoder certains quartiers de notre commune, pourtant très étendue. Attribuées, à tort, à une station d'épuration défaillante, la cause de ces mauvaises odeurs est liée à la flore sous marine.



Des études menées par des professionnels locaux de la pêche et Monsieur Philippe LENFANT, maître de conférence au CNRS, ont démontré qu'au printemps, la croissance des algues rouges est plus forte qu'à l'accoutumée. De plus, un défaut de pluie, quelques jours sans vent aux températures très douces et le niveau d'eau très bas entraînent un manque d'oxygénation des eaux, accélérant la décomposition de ces algues très fragiles. Lorsqu'ensuite le vent se lève et vient brasser la surface des eaux des berges prégnantes de ce pourrissement, les odeurs se dégagent et se répandent, portées par le vent.

Rassurez-vous, ce phénomène naturel est lié aux cycles biologiques nécessaires à la vie de l'étang. Une fois les eaux de nouveau oxygénées, ce phénomène disparaît. Notre étang est sain, exempt de toute pollution, ou de rejet d'aux non salubres.



Le saviez-vous ?

Il faut une seconde pour jeter une canette en métal, mais 10 ans pour qu'elle se décompose.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE NOUS NOUS Y EMPLOYONS TOUS LES JOURS

Nous prenons soin de la nature par :

- La minéralisation des espaces
- L'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires
- Le paillage des massifs (pour retenir l'humidité contre les mauvaises herbes)
- L'utilisation d'huiles écologiques pour le matériel des espaces verts
- La tonte en « mulching » de certaines pelouses (plus de ramassage de l'herbe qui servira d'engrais vert)



L'ÉTANG, ESPACE NATUREL CLASSE NATURA 2000



Une partie de l'étang de Salses-Leucate inscrit dans la démarche de préservation et conservation des espèces d'oiseaux sauvages, de la faune et de la flore. Elle offrira aux espèces concernées un espace de vie où elles pourront se reproduire, hiberner, se reposer...

Le saviez-vous ?

Il faut 300 litres d'eau/minute pour arroser les plantations économes contre 1m³ d'eau/minute un gazon classique.



NOS PROJETS

Afin de mieux préserver l'environnement de notre station, nous projetons d'investir dans du matériel utile et efficace.

L'achat d'un broyeur de végétaux permettra de :

- limiter le volume des déchets verts, le coût d'évacuation et de traitement...
- utiliser les copeaux pour le paillage des massifs, produits par le Centre Technique Municipal
- limiter l'achat de paillages (écorces de pins)
- utiliser le paillage comme un « engrais vert » par sa décomposition

Le développement du contrôle de l'arrosage automatique à distance (par GSM et informatique) servira à :

- adapter l'arrosage au jour le jour
- adapter l'arrosage en fonction de la météo
- supprimer progressivement l'arrosage par aspersion qui n'est pas toujours bien dirigé et détourné par le vent



PETIT QUIZZ SUR L'ENVIRONNEMENT

- 1 **Combien de déchets jette une personne par jour ?**
A. 502 g B. 1,2 kg C. 2,3 kg
- 2 **Quel est le transport le plus économique ?**
A. le transport en commun
B. la voiture
C. le vélo
- 3 **20 heures de veille d'un appareil électronique correspond à :**
A. 4 minutes B. 4 heures C. 4 jours
- 4 **Combien faut-il de temps à une canette pour se décomposer totalement ?**
A. 10 ans B. 100 ans C. 1000 ans
- 5 **Comment s'appellent les sachets dans lesquels on met les déjections canine ?**
A. canin B. toutounet C. dog
- 6 **Combien une personne consomme-t-elle d'eau par jour ?**
A. 57 litres B. 107 litres C. 137 litres

Merci de l'intérêt que vous portez à votre environnement !



Réponses : 1. B ; 2. C ; 3. B ; 4. A ; 5. B ; 6. C



A GRANDE PINEDE

Parcours sportif

Espace
NATUREL
Boisé

& SPORT
& BALADE



ATELIERS

- 1. Pointe d'équilibre
- 2. Poi de géant
- 3. Sent de balon
- 4. Filin d'escalade
- 5. Passage domes-decimes
- 6. Petit pont
- 7. Barres parallèles
- 8. Sent de balon
- 9. Poi de géant
- 10. Echelle horizontale
- 11. Stalens
- 12. Pointe d'équilibre
- 13. Filin d'escalade
- 14. Parloques d'instabilité
- 15. Sent de balon
- 16. Barres fixes
- 17. Abdominon
- 18. Parloque d'après

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



HÔTEL DE VILLE

Bd du 14 Juillet - « Le Village »
66420 LE BARCARES
Tél. : +33 (0)4 68 86 11 64
Mail : accueil.barcars@portbarcars.com



OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

Place de la République BP 5 - « Le Village »
66420 LE BARCARES
Tél. : +33 (0)4 68 86 16 56
Site : www.portbarcars.com
Mail : tourisme@portbarcars.com



DECHETTERIE

Avenue du Stade - « Le Village »
66420 LE BARCARES
Tél. : +33 (0)4 68 73 71 47



VEOLIA EAU - CIE GENERALE DES EAUX

21 rue Alain Colas - « Le Port »
66420 LE BARCARES
Tél. : 0 811 900 500



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning most of the page width.





Aidez nous à protéger notre environnement
Et à le rendre plus agréable
Pour le bien de tous...

Un petit geste + un petit geste
Et
C'est le monde qui va mieux

Nous vous souhaitons un très agréable séjour !



ACCUEIL ET INFORMATION DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVES

Cette marque prouve la conformité à la norme NF X 50-730 et aux règles de certification NF237. Elle garantit que la facilité d'approche, l'accueil des clients sur place, par téléphone et par courrier, l'aménagement des locaux, les informations mises à disposition et consultables, la disponibilité et la compétence et la formation du personnel, la gestion de la satisfaction client sont contrôlés régulièrement par AFNOR Certification - 11 rue Francis de Pressensé 93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex - France - www.marque-nf.com

OFFICE DE TOURISME****

Place de la République - B.P 5 - 66420 LA BARCARES CEDEX

Tél : +33 (0)4 68 86 16 56 - Fax : +33 (0)4 68 86 34 20

www.portbarcares.com - tourisme@portbarcares.com

Ouvert 7j./7. 9h-12h30/14h-18h (HS) 9h-20h (juillet-août)



**PORT
BARCARES**



L'établissement est engagé dans une démarche qualité reconnue par l'Etat et a obtenu la marque nationale QUALITE TOURISME pour une ou plusieurs de ses activités.

